

## PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU JEUDI 27 MARS 2025 – 19H00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 20 mars 2025

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Stéphanie Cazadiou, Jean-Paul Bernard, Marcel Portrat, Lucienne Fermy, Charlotte Ince

Secrétaire de séance Anne-Marie Delbos est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

#### 1-Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2025.

Approuvé à l'unanimité

#### 2- Délibérations

##### ➤ **Vote des taux 2025**

M. le Maire propose d'augmenter de 1% les taux des 4 taxes :

- Taxe Foncière Bâtie – 34,47 %
- Taxe Foncière Non Bâtie – 60,60 %
- Taxe d'Habitation – 11,62 %
- Taxe CFE – 18,18 %

La délibération est approuvée à l'unanimité

##### ➤ **Vote et approbation du budget 2025**

Stéphanie Cazadiou présente le budget 2025. Après plusieurs clarifications, le budget est adopté.

La délibération est approuvée à l'unanimité

##### ➤ **Eclairage Public – confirmation de délégation de compétence à la FDEL** : validation et mise à disposition de l'inventaire des points lumineux

La délibération n'est pas prise, car l'analyse reçue porte sur les points lumineux actuels, et ne prend pas en compte la réduction de point lumineux souhaitée. La FDEL doit être contactée pour leur préciser cette réduction et leur rappeler notre souhait de remplacer les points lumineux actuels par des solutions moins onéreuses (led).

##### ➤ **3-Questions diverses.**

➤ Discussions sur la possibilité d'acheter une maison pour en faire un logement social. Plusieurs possibilités sont discutées, le conseil municipal propose de demander à Mme Meurisse ou Mme Guenet si elles seraient d'accord pour vendre leurs maisons.

➤ Achat d'une citerne incendie pour le Mas des Bories

La mairie a reçu 2 devis :

- un devis de 14 076 € de la société Matériel Viti-Vinicole pour une citerne incendie métallique de 30 m<sup>3</sup>
- un devis de 21 341 € de la société Allaman pour une citerne incendie métallique de 30 m<sup>3</sup>

Il convient d'étudier le meilleur emplacement pour implanter la citerne, et voir si un achat de terrain en bordure du Mas des Bories serait possible.

- Réfection du chemin des Bories  
Une livraison de castine supplémentaire est à prévoir ainsi que l'achat de chaux. La réalisation des travaux est prévue en mai. Date exacte à préciser
- Réfection du chemin karstique  
Finition des travaux à prévoir courant juin
- Pose des cache-containers au bourg et étude des emplacements pour les containers (maison de la chasse)
- Point sur les achats de terrains – En attente des notaires pour la prise de rendez-vous. La SAFER a été sollicitée et les délais sont rallongés d'au moins 2 mois
- Aménagement de parkings – Bourg : marquage au sol, Maison de la chasse : nivellement et marquage au sol – A revoir dès que l'achat des terrains est effectué
- Construction du vestiaire (terrassement et assainissement, tranchée pour l'adduction d'eau depuis le compteur du cimetière)  
Discussion sur la construction et l'aménagement intérieur. Prévoir des toilettes connectées à l'assainissement collectif. Ne pas envisager de douches, prévoir un lavabo et voir comment rendre accessible les installations tout en les sécurisant. Comment gérer l'accès libre et la sécurité de l'ouvrage afin d'éviter des dégradations.  
A prévoir en parallèle du projet de trail permanent.  
Discussion à reprendre pour finaliser le projet avant de déposer le permis.
- Pose des panneaux de signalisation  
Norbert Delchambre va poser les nouveaux cache-containers le 5 avril et les panneaux courant juin au plus tard
- Nettoyage des berges (Bompeix)  
Contacter un autre fournisseur pour ce service, difficultés pour joindre Bompeix
- Information sur antenne relais SFR à Trégoux  
La mairie a reçu un courrier recommandé pour l'installation d'une antenne relais SFR. Nous devons étudier leur dossier d'information et voir si nous pouvons refuser la demande d'autorisation qui va être posée par SFR-CIRCET.  
Une réunion publique sera organisée dès que le dossier d'information est complet.

---

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,